

# MALLETTE

Malette syndics et gestionnaires inc.

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4

Téléphone 418 653-4431  
Télécopieur 418 681-1707  
Courriel info.quebec@mallette.ca

DISTRICT DE QUÉBEC  
NO DIVISION : 03, RIMOUSKI  
NO COUR : 100-11-003008-161  
NO DOSSIER : 43-2111811

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

**AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.**  
corporation légalement constituée ayant opéré au  
922 boulevard Sainte-Anne, Rimouški QC G5M 1J3

Avis est par la présente donné que le 18 avril 2016, la débitrice susmentionnée a déposé une cession en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

En plus des documents joints au présent avis, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site web à l'adresse: [www.syndics.mallette.ca](http://www.syndics.mallette.ca) sous la rubrique intitulée « **Dossiers publics et formulaires pour les créanciers** » pour plus d'informations dans cette affaire.

Fait à Québec, le 20 avril 2016

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

**AVIS DE LA FAILLITE  
ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**  
(paragraphe 102(1) de la Loi)

DISTRICT DE QUÉBEC  
N<sup>o</sup> DIVISION : 03 - RIMOUSKI  
N<sup>o</sup> COUR : 100-11-003008-161  
N<sup>o</sup> DOSSIER : 43-2111811

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

**AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.**  
corporation légalement constituée ayant opéré  
au 922 boulevard Sainte-Anne, Rimouski QC G5M 1J3

ADMINISTRATION ORDINAIRE

Avis est donné de ce qui suit :

1. AUTO-NET EXPRESS PLUS INC. a déposé une cession le 18 avril 2016 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif de la compagnie débitrice par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers de la compagnie débitrice sera tenue le 10 mai 2016 à 13 h 30 au 160 rue de l'Évêché Ouest, bureau 401, Rimouski.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon intention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation et un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leur réclamation à l'égard de l'actif de la compagnie débitrice pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté à Québec, le 20 avril 2016

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour:  
No dossier:

-- FORMULAIRE 21--  
Cession au profit des créanciers en général  
(article 49 de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.  
corporation légalement constituée ayant opéré au 922 boulevard Sainte-Anne  
Rimouski QC G5M 1J3

Le présent acte fait le 15 avril 2016  
entre

AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.  
922 boulevard Sainte-Anne  
Rimouski QC G5M 1J3  
ci-après nommé «le débiteur»

et

Mallette syndics et gestionnaires inc.  
ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desiré céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Rimouski en la province de Québec, en présence de Hélène Gagné.

  
Hélène Gagné  
Témoin

15-avril-2016

Date

  
AUTO-NET EXPRESS PLUS  
INC.  
débiteur

District de: Québec  
 No division: 03 - RIMOUSKI  
 No cour:  
 No dossier:

original  modifié

-- FORMULAIRE 78 --  
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
 AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.  
 corporation légalement constituée ayant opéré au 922 boulevard Sainte-Anne  
 Rimouski QC G5M 1J3

Au failli :  
 Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 15 avril 2016. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A .....	93,344.76
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B" .....	0.00
Créanciers non garantis total .....	93,344.76
2. Créanciers garantis: voir liste B .....	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C .....	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de .....	0.00
Total du passif .....	93,344.76
Surplus .....	NIL

ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Inventaire .....	0.00
2. Aménagements .....	0.00
3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
Bonnes .....	0.00
Douteuses .....	0.00
Mauvaises .....	0.00
Estimation des créances qui peuvent être réalisées .....	0.00
4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F .....	0.00
5. Dépôts en institutions financières .....	0.00
6. Espèces .....	0.00
7. Bétail .....	0.00
8. Machines, outillage et installation .....	0.00
9. Immeubles et biens réels: voir liste G .....	0.00
10. Ameublement .....	0.00
11. REER, FERR, Assurances-vie etc .....	0.00
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débiteures etc. ....)	0.00
13. Droits en vertu de testaments .....	0.00
14. Véhicules .....	0.00
15. Autres biens: voir liste H .....	0.00
Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
Montant du capital souscrit .....	0.00
Montant du capital payé .....	0.00
Solde souscrit et impayé .....	0.00
Estimation du solde qui peut être réalisé .....	0.00
Total de l'actif .....	0.00
Déficit .....	93,344.76

Je, Dany Dumont, de Esprit-Saint, la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 15 avril 2016, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)  
 devant moi le 15 avril 2016, à Rimouski, la province de Québec.

  
 Hélène Gagné, Commissaire à l'Assermentation  
 pour la province de Québec  
 Expire le 6 juil 2016



  
 Dany Dumont

District de: Québec  
 No division: 03 - RIMOUSKI  
 No cour:  
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "A"  
 Créanciers Non Garantis

AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec Attr: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boulevard Charest O 6e étage secteur C65-61 Québec QC G1N 4V5	1.00	0.00	1.00
2	ARC - Agence du revenu du Canada - Québec Attr: CARI/Centre d'arrivage régional d'insolvabilité	2250 rue Saint-Olivier Trois-Rivières QC G9A 4E9	1.00	0.00	1.00
3	Cogeco Câble - Québec Faillites a/s FCT Solutions de recouvrement 110 1248532	CP 2514, Station B London ON N6A 4G9	275.48	0.00	275.48
4	Coopérative de travail Atena	10-12 rue Saint-Pierre Rimouski QC G5L 1T3	1,100.00	0.00	1,100.00
5	Dany Dumont	135 rue Principale Esprit-Saint QC G0R 1A0	60,000.00	0.00	60,000.00
6	Énergie Est du Québec 98.7 911005-1	502-287 rue Pierre-Saindon Rimouski QC G5L 9A7	458.75	0.00	458.75
7	EVQ Canada 99246055727	600-1184 rue Sainte-Catherine O Montréal QC H3B 1K1	582.61	0.00	582.61
8	Gaudreau 31766	365 boulevard Bonaventure CP 662 Victoriaville QC G6P 6V7	131.48	0.00	131.48
9	Groupecho Canada Inc. - Siège Social Attr: Mary Hamel Wurth Canada Ltd - 134446	400 - 1 Place Laval Laval QC H7N 1A1	537.13	0.00	537.13
10	Hydro-Québec Attr: Service de Recouvrement 299 076 511 961	1er étage 140 boul Crémazie O Montréal QC H2P 1C3	999.38	0.00	999.38
11	Journal du Brick à Brack Inc.	225 Gendron Saint-Léon-le-Grand QC G0J 2W0	316.18	0.00	316.18
12	Location Accès Crédit Inc.	202 - 336 boul St-Luc Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 2A3	7,000.00	0.00	7,000.00
13	Moneris Solutions Attr: Natalie Delneka IM30203865	West Tower 16th Floor 3300 Bloor Street W Etobicoke ON M8X 2X2	453.26	0.00	453.26
14	Nathalie Maurice	354, rue Perreault Rimouski QC G5L 2C9	16,000.00	0.00	16,000.00
15	Praxair Canada Inc - Corporate accounts Attr: Credit Department DDF16	1200 - 1 City Centre Dr Mississauga ON L5B 1M2	606.38	0.00	606.38
16	Superior Propane Attr: Account Collections, Karen	600 - 1265 Arthur St E Thunder Bay ON P7E 6E7	4,500.00	0.00	4,500.00
17	Telus Communications - Residential Attr: Insolvency Group Settlement Desk 418 723 0226	4th Fl - 4519 Canada Way Burnaby BC V5G 4S4	382.11	0.00	382.11
<b>Total:</b>			<b>93,344.76</b>	<b>0.00</b>	<b>93,344.76</b>

15-avr-2016

Date

  
 Dany Dumont

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "B"  
Créanciers Garantis

AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
			Total: 0.00			0.00	0.00	0.00

15-avr-2016

Date

  
Dany Dumont

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "C"  
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

15-avr-2016

Date

  
Dany Dumont

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "D"  
Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres

AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
<b>Total:</b>			0.00	0.00		

15-avr-2016

Date

  
Dany Dumont



District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "E"  
Créances payables à l'actif  
AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
			Total:	0.00 0.00 0.00			0.00	

15-avr-2016

Date

  
Dany Dumont

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "F"

Letres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
				Total: 0.00		0.00	

15-avr-2016

Date

  
Daisy Dumont

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Suite

Liste "G"  
Immeubles et biens réels appartenant au failli  
AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0.00		0.00

15-avr-2016

Date

  
Dany Dumont

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour:  
No dossier:

FORM 78 -- Fin

Liste "H"  
Biens

AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.  
ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre			0.00	0.00
			<b>Total:</b>	<b>0.00</b>

15-avr-2016

Date

  
Dany Dumont

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour: 100-11-003008-161  
No dossier: 43-2111811

FORMULAIRE 31  
Preuve de réclamation  
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.  
corporation légalement constituée ayant opéré au 922 boulevard Sainte-Anne  
Rimouski QC G5M 1J3

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite de AUTO-NET EXPRESS PLUS INC. de Rimouski en la province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de la province de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ (le poste/la fonction) du \_\_\_\_\_ créancier).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 18 avril 2016, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

- A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)  
En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :  
(Cochez ce qui s'applique.)
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.  
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)
- B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)
- D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$

FORMULAIRE 31 --- Fin

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
*(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).*

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$
- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
*(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)*  
 J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*
- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
 J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
*(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)*

5. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_ (suis/ne suis pas) (ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
 Témoin

\_\_\_\_\_  
 Créancier

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 20(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec  
No division: 03 - RIMOUSKI  
No cour: 100-11-003008-161  
No dossier: 43-2111811

FORMULAIRE 36  
Formulaire de procuration  
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b  
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :  
AUTO-NET EXPRESS PLUS INC.  
corporation légalement constituée ayant opéré au 922 boulevard Sainte-Anne  
Rimouski QC G5M 1J3

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée,  
nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon  
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci  
\_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoin

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

Mallette syndics et gestionnaires inc.  
Par:

\_\_\_\_\_  
Michel Paré, CPA, CA, CIRP, SAI - Syndic autorisé en insolvabilité  
200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois  
Québec QC G1W 5C4  
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707  
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca